Jardins et espaces verts face au changement climatique, des solutions

CADRE DE LA FORMATION

L'organisme formateur :

Le CAUE du Loiret conçoit, programme et organise, depuis plus de vingt ans, des formations à destination des publics professionnels et institutionnels en architecture, urbanisme, paysage et environnement.

Les CAUE sont des organismes départementaux sans but lucratif créés et régis par la Loi de 1977 sur l'Architecture.

Contexte et motifs :

Fragilité de certains sujets, pertes, les parcs et jardins sont soumis aux premiers effets du changement climatique depuis déjà quelques années. Comment faire face à cette situation? Quelles solutions s'offrent aux gestionnaires et décideurs des espaces publics et verts? Quels sont les enjeux des évolutions climatiques annoncées pour ces lieux sources d'ombre et de fraîcheur dans les villes et villages? Le CAUE du Loiret propose deux demi-journées de formation et d'échanges pour comprendre et s'adapter.

Objectifs pédagogiques :

- Prendre en compte le réchauffement climatique dans la conception et l'aménagement des jardins, des espaces verts et des espaces publics.
- Savoir accueillir la biodiversité dans les jardins et les espaces verts.
- Fleurir autrement et choisir des essences végétales adaptées au changement climatique.
- S'orienter vers un entretien et une gestion plus naturels.

Modes pédagogiques :

Interventions d'experts et de témoins, exemples sur site.

Outils mis à disposition :

Un ensemble de fiches et ressources documentaires sera remis aux participants à l'issue de la seconde demi-journée.

Évaluation:

Questionnaire de satisfaction formation.

Public ciblé

élus et agents des services espaces verts, associations

Durée

deux demi-journées (printemps et automne 2022)

Intervenants

- conseillers jardins et environnement,
- élus
- paysagistes et conseillers CAUE

Capacité

places limitées à 30 personnes

Frais de participation pour les deux demi-journées :

40 euros, repas non inclus

CAUE du LOIRET

ORGANISME FORMATEUR

nregistré sous le n° 24 45 0174945 de déclaration d'activité auprès du Préfet de la Région Centre » SIRET 320 369 721 00065









PROGRAMME

Jardins et espaces verts face au changement climatique, des solutions

Deux demi-journées de formation

- Vendredi 3 juin 2022 de 9h30 à 12h30 à Beaulieu-sur-Loire (45)
- Jeudi 10 novembre 2022 dans l'est du Loiret



Vendredi 3 juin 2022 matin dans le cadre des Rendez-vous aux jardins 2022

9 h 15 ACCUEIL AUX JARDINS DE LA FERME DE L'ALISIER BLANC

9 h 30 INTRODUCTION

présentation de la formation par le CAUE du Loiret, mot d'accueil de **M. Hecquet**, maire de Beaulieu-sur-Loire et présentation des lieux par **Mme Jacqueline Jouret**, propriétaire des jardins.

 9 h 45 Les jardins de la Ferme de l'Alisier Blanc : associations végétales et techniques d'entretien au naturel par Marc Knaepen.

11 h 30 DÉPART POUR LE PARC DES 5 SENS (à 2 km)

Parc des 5 sens : aménagement d'un jardin public adapté aux changements climatiques. Projet communal et travaux en cours par M. Hecquet, accompagnement de Marc Knaepen auprès de la commune.

12 h 30 FIN DE LA MATINÉE

Pour ceux qui le souhaitent, possibilité de manger sur place au restaurant "Chez Tintin". Confirmation de votre présence nécessaire pour la réservation à l'avance. Paiement sur place à votre charge.

LIEU Beaulieu-sur-Loire :

- les jardins de la Ferme de l'Alisier Blanc,
- le parc des 5 sens

INTERVENANTS

- Jacky Hecquet, maire de Beaulieu-sur-Loire
- Marc Knaepen, conseiller Jardins et Environnement, conférencier, journaliste*
- * Marc Knaepen est conférencier et auteur d'une quinzaine d'ouvrages traitant du jardinage "au naturel" et de l'environnement, il a collaboré pendant 15 ans à l'émission télévisée belge "Jardins et Loisirs" tout en tenant des chroniques dans différents médias. Il a aussi été chef de projets "Zéro phyto, biodiversité et végétalisation" à la cellule du développement durable de la province de Luxembourg en Belgique. Il poursuit maintenant sa carrière en France et vit à Beaulieu-sur-Loire. Marc Knaepen est notamment maître d'œuvre du nouveau parc des 5 sens de cette municipalité.

Jeudi 10 novembre 2022 (lieu en cours de précision)

- Retours d'expériences,
- Freins et facilités de mise en œuvre de nouvelles pratiques,
- Plans de gestion différenciée,
- Création d'îlots de fraicheur et références d'aménagements adaptés.

CAUE du LOIRET

ORGANISME FORMATEUR

74945 de déclaration d'activité auprès du Préfet de la Région Centre » SIRET 320 369 721 00065









PROGRAMME

Jardins et espaces verts face au changement climatique, des solutions

Deux demi-journées de formation

- · Vendredi 3 juin 2022
- Jeudi 10 novembre 2022 de 9h15 à 12h30 à Lorcy (45)



Jeudi 10 novembre 2022

RENDEZ-VOUS À LORCY. SALLE COMMUNALE 9 h 00

INTRODUCTION 9 h 15

Mot d'accueil par M. Bauer, maire de Lorcy.

9 h 20 **TOUR DE TABLE DES STAGIAIRES**

Freins et facilités de mise en œuvre de nouvelles pratiques.

RETOUR SUR LA VISITE DE SITE DU 3 JUIN

Les grands principes à retenir pour une application aux collectivités. CAUE du Loiret.

10 h 00 **VERS UNE GESTION ET UN ENTRETIEN PLUS NATUREL**

> Plans de gestion différenciée, techniques de paillage, mise en place de couvresols, enherbement et essences végétales adaptées au changement climatique, Fredon Centre-Val de Loire.

BALADE URBAINE 11 h 30

> Solutions adoptées par la commune à la suite de l'accompagnement de Fredon Centre-Val de Loire : plantations de vivaces, les pieds de murs, l'enherbement des venelles, l'enherbement et la végétalisation du cimetière...

12 h 15 12 h 30

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Lorcy, salle des fêtes, derrière la mairie

INTERVENANTS

- Laure Fauconnier et Marie Rougeot, chargées de mission paysage au CAUE du Loiret
- Lucile Quenard. conseillère au Pôle santé environnement de Fredon Centre-Val de Loire

- Christophe Bauer, maire de Lorcy
- Cédric Hérédia, agent communal

CONTACT

Laure Fauconnier 06 76 98 71 48

REPAS

Pour ceux qui le souhaitent, possibilité de manger sur place au restaurant "Les Trois Marches" 9 place Saint-Germain à Corbeilles-en-Gâtinais.

Confirmation de votre présence nécessaire pour la réservation à l'avance.

Paiement sur place à votre charge.